Zeitschrift: Itinera: Beiheft zur Schweizerischen Zeitschrift für Geschichte =

supplément de la Revue suisse d'histoire = supplemento della Rivista

storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 42 (2017)

Artikel: "Assis sur des valises" : les exils juifs de Pologne, 1945-1968

Autor: Kichelewski, Audrey

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1077820

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Assis sur des valises»: les exils juifs de Pologne, 1945–1968

Audrey Kichelewski

Un souffle vide pénètre par la porte de Ladislas: c'est là que commençait le quartier juif, transformé par les gestapistes en ghetto et ensuite détruit et incendié. Des rues éteintes dont le silence mortuaire évoque un cimetière. Cinq années d'occupation ont totalement changé la physionomie de Lublin. Il n'y a presque plus de Juifs. Quelques centaines de naufragés, qui ont enfin abandonné leurs cachettes, reviennent lentement à la vie.1

Voilà ce que l'on pouvait lire dans la presse polonaise en septembre 1944: dans une Pologne dont les premiers territoires venaient d'être débarrassés de l'occupant allemand par l'Armée rouge. Les observateurs ne pouvaient ignorer, dans leur description d'un pays dévasté par la guerre, le sort de la minorité juive.

Pourtant ce «lent retour à la vie», la réinstallation des rescapés de la Shoah en Pologne, allait être de courte durée. Les raisons étaient nombreuses et se superposaient: impossibilité de se réadapter à un pays précisément devenu le cimetière de leurs proches; désir de rejoindre ce qu'il restait de famille, quand il y en avait, à l'étranger; pour certains, un regain d'intérêt pour le sionisme à l'heure où semblait se préciser la création d'un Etat juif qui pourrait leur assurer une existence paisible et sûre; mais surtout une sensibilité accrue face à un accueil des survivants à leur retour qui ne fut pas des plus bienveillants – entre le «quoi, vous êtes encore en vie?» prononcé d'un ton mi-incrédule, mi-déçu par d'anciens voisins, et les attaques visant spécifiquement les Juifs des trains de rapatriés d'URSS en 1946 ou persécutant ceux qui aspiraient à recouvrer une existence normale dans le pays.

Dès le printemps 1945, plusieurs rapports du Département politique du Ministère de l'Administration publique polonaise notaient le «climat nerveux et de panique» régnant au sein de la population juive, et ses conséquences: «Ils sont assis sur leurs valises.»² Assis sur des valises donc, telle était la situation des rescapés

Archives des Actes Nouveaux (AAN), Ministère de l'Administration publique, dossier 788. Comptes

rendus du Département politique, avril 1945-janvier 1946, pp. 195-471.

Zygmunt Modzelewski, Kartki z pobytu w Lublinie [Notes d'un séjour à Lublin], in: Nowe Widnokregi [Nouveaux Horizons] 18 (1944). Zygmunt Modzelewski était un militant communiste, exilé en URSS depuis 1937, où il s'occupa durant la guerre des réfugiés polonais et l'un des premiers à revenir avec l'Armée rouge, pour diriger la première agence de presse polonaise Polpress. La revue Nowe Widnokregi était durant la guerre l'organe officiel de l'Union des écrivains soviétiques puis celui de l'Union des patriotes polonais, association regroupant les exilés polonais sympathisants du communisme.

juifs polonais au lendemain de la guerre – mais on pourrait en dire autant d'une bonne partie de la population polonaise dans son ensemble, qui ne cessait de migrer: un Polonais sur quatre quitta son domicile entre 1939 et 1959. Par ailleurs, le pays n'avait plus les mêmes frontières, déplacées vers l'ouest de plusieurs centaines de kilomètres à la suite des accords des Alliés à Yalta et à Potsdam. Par conséquent, nombre de citoyens polonais ne pouvaient, par la force des choses, revenir dans leurs foyers et devraient s'installer dans les nouveaux territoires de Poméranie occidentale ou de Basse-Silésie. En outre, la guerre, les bombardements et la répression des insurrections avaient eu pour conséquence de détruire et de rendre presque inhabitables les trois quarts des villes polonaises. La migration était donc le plus souvent une nécessité. Ces migrations n'étaient pas qu'internes au pays, elles étaient aussi internationales. Pas moins de 1,2 million de citoyens polonais issus des confins orientaux passés sous domination soviétique, ou qui s'étaient retrouvés en URSS durant le conflit, empruntèrent le chemin du retour vers la nouvelle Pologne. A ces derniers s'ajoutèrent les revenants de l'Ouest: 150 000 Polonais arrivèrent de différents pays d'Europe occidentale ainsi que deux millions de prisonniers de guerre. Ces retours étaient concomitants aux déplacements forcés de populations qui n'étaient plus bienvenues dans la nouvelle Pologne. C'est ainsi que 3,5 millions d'Allemands et germanophones de Pologne furent expulsés entre 1945 et 1947. De la même manière, l'essentiel des minorités ukrainiennes, biélorusses et lituaniennes furent «transférées» dans leurs républiques socialistes voisines, soit plus de 500 000 personnes en tout.3

Mais le sort des Juifs fut particulier, précisément car ils sont demeurés «assis sur des valises» bien après la période des grandes migrations, lorsque la Pologne était devenue «un pays dont on ne sort pas», pour reprendre le titre d'un ouvrage de Dariusz Stola, qui a étudié les émigrations polonaises durant la période communiste.⁴

Comment expliquer cette spécificité et peut-on qualifier d'exilés comme les autres les Juifs polonais qui quittent une Pologne située à présent derrière le rideau de fer? Assiste-t-on uniquement à un exode ou bien le terme d'exil – qui suppose une trajectoire personnelle contrainte, douloureuse et souvent à caractère politique⁵ – a-t-il tout de même un sens pour qualifier les mouvements migratoires des Juifs de Pologne après 1945? Certains aspects des vagues migratoires des Juifs de Pologne, qui se succèdent régulièrement de 1945 à 1968, s'apparenteraient davantage, en

³ Sur ces déplacements forcés de population, voir en particulier: Catherine Gousseff, Echanger les peuples, Paris 2016.

⁴ Dariusz Stola, Kraj bez wyjścia? Migracje z Polski 1949–1989 [Un pays sans sortie? Les émigrations de Pologne, 1949–1989], Varsovie 2010.

D'après la définition proposée par Stéphane Dufoix, Politiques d'exil: Hongrois, Polonais et Tchécoslovaques en France après 1945, Paris 2002.

première approche, à une fuite massive d'un cataclysme humain (la guerre, ses violences et ses morts par millions) ou naturel (la dévastation) — caractéristique d'un exode. Comme nombre de leurs concitoyens, les Juifs polonais cherchent alors à fuir les zones dévastées par la guerre, mais également les séquelles immédiates de celle-ci, violentes et douloureuses, qui se caractérisent notamment par la brutalisation de la société polonaise à leur égard. Si la violence physique diminue progressivement, c'est une violence psychologique tout aussi dévastatrice qui pousse à l'exode les vagues suivantes de migrants juifs dans les années 1950 et 1960. Mais dans l'immédiat après-guerre, l'hypothèse d'un éventuel retour ne semble guère se poser, ni encore véritablement la nostalgie du pays perdu, tant les rescapés et leur famille paraissent avant tout animés par un désir de survie.

Pourtant, ces migrations ont également plusieurs traits qui peuvent les rapprocher de l'exil. Elles s'illustrent tout d'abord par leur caractère politique à plusieurs titres. En premier lieu, ces émigrations sont le symptôme de crises politiques aiguës du régime au moment de sa mise en place (1945–1950), de sa déstalinisation (1956-1957) ou encore de sa contestation (1968). A ce titre, l'étude des représentations politiques des migrants est cruciale pour comprendre comment ces derniers pensent leur départ et leur avenir hors de Pologne. Dans un deuxième temps, les autorités polonaises ne cesseront de jouer avec les désirs d'émigrer de leurs administrés juifs pour tenter de manipuler ces migrations et de les contrôler. Enfin, si l'on considère que la manière dont s'effectue le départ conditionne la façon d'être des migrants par la suite, leurs recompositions identitaires et leurs représentations du pays de départ, alors il convient d'interroger les dimensions sociales et culturelles à l'œuvre lors de ces émigrations. Quels sont les Juifs polonais qui se pensaient et agissaient en exilés? Quelles sont les évolutions à l'œuvre au cours des différentes vagues migratoires? Pour tenter de répondre à ces interrogations, il conviendra, dans l'examen des moments successifs de la migration, de compléter les sources polonaises qui renseignent quantitativement et sociologiquement sur les flux migratoires des citoyens d'origine par des témoignages plus personnels de migrants, qui seuls peuvent nous donner à voir le quotidien vécu, souvent très dissonant, des discours officiels, politiques, administratifs, mais aussi communautaires et institutionnels.

L'immédiat après-guerre: rester ou partir?

La question du départ se pose pour les Juifs dès la fin de la guerre. Et en effet, les premiers départs de Juifs de Pologne ont lieu dès l'entrée de l'Armée rouge dans les territoires orientaux. Ces départs sont spontanés, mais certains sont organisés, principalement par la Coordination sioniste ou *Brichah*, dont l'objectif est d'ache-

miner les rescapés vers la Palestine, à travers différentes routes — d'abord vers la Roumanie par les Carpates, puis vers l'Autriche pour rejoindre les ports français et italiens et enfin par la Tchécoslovaquie vers les camps de personnes déplacées des zones américaines en Allemagne et en Autriche. D'emblée, il y a donc bien la présence d'une dimension politique dans ces départs.

Cette dimension s'accentue à partir du printemps et de l'été 1945, lorsque la première vague de violences antijuives, qui culmine avec les pogromes de Rzeszów et de Cracovie en août 1945, accélère le mouvement d'émigration et suscite en retour une volonté de contrôler les flux de la part des autorités polonaises. En agissant de la sorte, ces dernières cédaient aux pressions des Britanniques, inquiets de voir gonfler les camps de personnes déplacées dont ils avaient, aux côtés des Américains et des Français, la charge dans leurs zones d'occupation en Allemagne et en Autriche. D'autant qu'il s'agissait de candidats potentiels au peuplement de leur mandat palestinien. Les autorités polonaises imposèrent donc le visa ou la promesse de visa du pays d'accueil pour pouvoir partir légalement. Or, ces visas étaient très difficiles à obtenir, si bien que seule l'émigration illégale était possible. Celle-ci se faisait assez facilement, car les frontières étaient poreuses et les gardes-frontières aisément corruptibles.⁶

Le pogrome de Kielce, le 4 juillet 1946, qui fit 42 victimes, eut un immense retentissement national et international. Il précipita encore davantage le mouvement que les autorités polonaises ne cherchaient même plus à endiguer. Au contraire, celles-ci ouvraient largement leurs frontières aux centaines de milliers de Juifs candidats au départ, dans le cadre d'une émigration semi-légale qui avait à présent l'aval de Moscou, ravi de pouvoir ainsi gêner les Britanniques. Au total, en février 1947, plus de 140 000 Juifs avaient quitté la Pologne, soit plus de la moitié des rescapés qui s'y trouvaient depuis la fin de la guerre.

Ce premier moment d'émigration massive des Juifs de Pologne s'apparente davantage à un exode qu'à un exil. En effet, ceux-ci fuyaient avant tout une situation d'extrême insécurité, sinon vécue directement – les violences antijuives firent plusieurs centaines, voire des milliers de victimes en l'espace d'à peine deux ans, touchant ainsi au maximum 10 % des rescapés juifs – du moins ressentie comme telle. Pour beaucoup, la Pologne n'était plus que le cimetière de leurs proches, et de surcroît, un cimetière hostile, comme l'évoquait dès 1946 dans son témoignage livré à la Commission historique juive la rescapée Regina Fingier: «Personne ne

⁶ Sur l'émigration juive de l'immédiat après-guerre et ses aspects politiques, voir Audrey Kichelewski, Les Juifs comme enjeu et outil de la politique extérieure polonaise, 1944–1949, in: Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin 22 «Religion et relations internationales» (2005), pp. 3–92.

Sur les violences antijuives de l'immédiat après-guerre, voir Jan T. Gross, La Peur. L'Antisémitisme en Pologne après Auschwitz, Paris 2010.

nous attend pour jouir de cette liberté. Cette liberté, c'est le cimetière commun de nos proches d'une part et d'autre part ce foyer inextinguible de haine contre nous, ce qui reste après Hitler.»⁸

A ce principal facteur *push*⁹ – qui pousse de nombreux Juifs polonais à vouloir quitter leur pays –, s'ajoutent, de manière certes moins spécifique, des considérations économiques et politiques. Alors que le nouveau régime s'engage dans de profondes réformes visant à transformer l'économie et la société, les secteurs d'activité économique dans lesquels la population juive polonaise d'avant-guerre était le plus représentée – professions libérales, commerce et artisanat – sont particulièrement frappés par les nouvelles règlementations et nationalisations qui, dès lors, posent la question du choix politique de demeurer ou non dans ce nouveau régime économique et idéologique. C'est ainsi que le développement des coopératives juives est encouragé, afin d'allier transformation des modes de production et activités «traditionnelles» pratiquées par la population juive. Mais ces coopératives, malgré un certain succès, ne suffisent pas à attirer la majorité des rescapés qui n'adhèrent pas à ces évolutions économiques. En ce sens, pour de nombreux rescapés juifs, le choix de quitter la Pologne s'apparenterait davantage à une émigration économique.

Toutefois, l'ensemble de ces facteurs répulsifs constitue autant de contraintes obligeant des individus le plus souvent attachés à leur pays de naissance – rappelons que la majorité des rescapés qui a survécu en Union soviétique fait le choix de revenir en Pologne – et où une vie juive se reconstitue, à faire leurs valises, à s'exiler donc. Par ailleurs, alors qu'on édifie la nouvelle nation polonaise, la minorité juive est, du moins officiellement dans les textes, reconnue et encouragée à demeurer présente. A l'inverse, les minorités germanophone et, dans une moindre mesure, ukrainienne, sont activement poussées au départ ou à l'assimilation totale.¹¹

Enfin, il ne faut pas négliger le poids d'un facteur *pull*, attractif potentiellement pour les survivants juifs, à savoir le sionisme. L'attirance vers le sionisme est le résultat de tendances présentes en Pologne avant la guerre, mais elle gagne également

⁸ Témoignage de Regina Fingier, Archives de l'Institut d'histoire juive de Varsovie, dossier 301/161, p. 13.

⁹ Pour reprendre les termes néoclassiques forgés dès la fin du xixº siècle: Ernest George Ravenstein, The Laws of Migration, in: Journal of the Statistical Society of London 48/2 (1885), pp. 167–235; Everett S. Lee, A Theory of Migration, in: Demography 3/1 (1966), pp. 47–57, pour décrire les migrations en termes de facteurs de répulsion/attraction (*push-pull factors*).

¹⁰ Sur l'histoire des coopératives juives de l'immédiat après-guerre, voir Michał Grynberg, Żydowska spółdzielczość pracy w Polsce w latach 1944–1948, Varsovie 1986.

Les discours sur les minorités et leur rôle dans la construction du nouvel Etat socialiste ont été analysés par Marcin Zaremba, Marcin Zaremba, Komunizm–legitymacja–nacionalizm. Nacjonalistyczna legitymacja władzy komunistycznej w Polsce [Communisme–légitimation–nationalisme. La légitimation nationaliste du pouvoir communiste en Pologne], Varsovie 2001.

d'autres franges de la population juive après le conflit. En effet, l'expérience de la guerre et les nouvelles conditions de vie en Pologne suscitent chez de nombreux rescapés un mouvement de conscience nationale auquel les aspirations sionistes peuvent répondre. 12

L'enquête de la sociologue Irena Hurwic-Nowakowska menée auprès de la minorité juive durant les années 1947–1950 confirme le renouveau de l'attrait envers le sionisme, qui touchait toutes les classes sociales et tous les groupes, même les plus assimilés, fruit selon elle des conséquences de la guerre qui avait suscité le besoin pour les rescapés de s'identifier à une nation qui leur soit propre. Elle nuance toutefois son analyse en constatant que l'identification au sionisme, notamment auprès des professions libérales et des artisans, premières victimes du changement de régime, peut être interprétée comme une façon de s'opposer au communisme plus que comme une adhésion idéologique profondément inscrite. Enfin, l'enquête montre aussi que le soutien au sionisme ne s'associe pas nécessairement à la volonté de partir – du moins à la date de l'entretien, en 1948, période où de nombreux Juifs ont déjà émigré, parmi lesquels sans doute les plus convaincus idéologiquement.

L'influence du sionisme au sein de la communauté juive avait donc certes augmenté par rapport à l'avant-guerre et au cours des années suivant le conflit. Toute-fois, il ne faut pas y voir la principale raison de l'émigration massive. Le sionisme sert davantage d'outil pour s'assurer d'une aide matérielle et constitue un soutien aux velléités de départ. Il faut plutôt parler du développement d'un sentiment national, qui ne s'accompagne pas nécessairement de la décision d'émigrer. En tout cas, cet élément modifia sensiblement la représentation que se construisaient les rescapés de leur pays, la Pologne, et a pu contribuer à les en détacher.

Violence et images d'un pays hostile à leur égard, combinées aux aspirations d'une vie meilleure, sont donc les traits dominants de cette première vague migratoire de plus de la moitié des rescapés juifs. Cependant, dès cette période de départs contraints pour certains, on peut déceler plusieurs aspects propres à l'exil. Ceux-ci sont visibles en particulier dans les modalités dont vont faire preuve les Juifs polonais une fois partis. On observe ainsi une vie sociale et culturelle intense à l'œuvre dès la période des camps de personnes déplacées. Les rescapés de la Shoah originaires d'Europe centrale sont même désignés par un terme spécifique issu d'une expression en hébreu biblique: *She'erit Hapletah*, signifiant «le reste

¹² Sur l'importance des mouvements sionistes dans la Pologne de l'immédiat après-guerre, voir Natalia Aleksiun, Dokad dalej? Ruch syjonistyczny w Polsce w latach 1944–1950 [Jusqu'où? Le mouvement sioniste en Pologne dans les années 1944–1950], Varsovie 2002.

¹³ Irena Hurwic-Nowakowska, Żydzi polscy (1947–1950). Analiza więzi społecznej ludności [Juifs polonais. Analyse des liens sociaux d'une population], Varsovie 1996, pp. 63–64.

¹⁴ Angelika Konigseder, Juliane Wetzel, Waiting for Hope: Jewish Displaced Persons in Post-World War II Germany [1994], traduit de l'allemand par John A. Broadwin, Evanston 2001.

des survivants». ¹⁵ On assiste également à la revitalisation des associations d'originaires juifs polonais dans un pays d'accueil comme la France, où arrivent durant cette période plusieurs milliers de ces survivants. ¹⁶ L'Association des Juifs polonais en France, créée en 1937, est revivifiée par l'apport de ces migrants, dont certains, à l'instar de l'historien Michel Borwicz, poursuivent leur carrière reprise en Pologne au lendemain du conflit. ¹⁷ Cet attachement au pays d'origine exprime alors surtout le désir des émigrés de connaître le sort de ceux qui ne sont pas encore partis, tandis que le regroupement communautaire possède essentiellement un caractère pragmatique d'entraide sociale. ¹⁸ L'heure n'est encore guère à la volonté consciente de maintenir des liens affectifs avec la Pologne. Pour autant, ne seraitce que par la négative, le lien n'est pas rompu et le pays natal imprègne encore profondément les esprits des émigrés.

1949–1951: les départs silencieux

A partir de 1948, dans un contexte international de durcissement de la Guerre froide, les partis communistes des pays d'Europe centrale sous domination soviétique s'emparèrent de la totalité du pouvoir et supprimèrent toutes les oppositions. Les organisations juives furent à ce titre également mises sous tutelle, leurs écoles et institutions sociales et culturelles furent nationalisées et les contacts avec les institutions caritatives internationales rompus, tant en Pologne qu'en Hongrie ou en Roumanie. Les Juifs furent aussi concernés; ils le furent même au premier chef en Hongrie où ils constituèrent le tiers des détenus dans les camps de travail forcé, soit bien davantage que leur proportion dans le pays. De son côté, la Pologne se

¹⁵ Sur les différents usages de ce terme, voir Dan Michman, On the Definition of She'erit Hapletah, in: Dan Michman, Holocaust Historiography: A Jewish Perspective. Conceptualizations, Terminology, Approaches, and Fundamental Issues, Londres/Portland 2003. Voir également sur ce mouvement, dans les camps et en Israël: Israël Gutman et Avital Saf (eds), She'erit Hapletah 1944–1948. Rehabilitation and Political Struggle, comptes rendus de la sixième conférence historique internationale de Yad Vashem, (oct. 1985), Jérusalem 1990.

¹⁶ Sur l'immigration juive en France, voir Colette Zytnicki (dir.), Terre d'exil, terre d'asile. Migrations juives en France aux xixe et xxe siècles, Paris 2010, et en particulier l'article de Mônica Raisa-Sch-pun, L'immigration juive dans la France de l'après-guerre, 1945–1950, pp. 115–131.

¹⁷ Sur la trajectoire de Michel Borwicz, voir les travaux en cours de Judith Lyon-Caen, présentés au cours de son séminaire à l'EHESS (Paris), le 10 mai 2014, sous le titre «L'étrange M. Borwicz».

Pour un exemple de fonctionnement d'une société d'originaires dans la France de l'après-guerre, voir Audrey Kichelewski, Un monde disparu? Les Enfants de Lublin, une société d'originaires juifs polonais en France, colloque international «Changer d'échelle pour renouveler l'histoire de la Shoah», Ecole Normale supérieure, 5–7 décembre 2012. Actes à paraître en 2017 aux éditions du Seuil.

¹⁹ Concernant la vie juive en Pologne sous le stalinisme, voir Grzegorz Berendt, Życie żydowskie w Polsce w latach 1950–1956. Z dziejów Towarzystwa Społeczno-Kulturalnego Żydów w Polsce [La vie juive en Pologne dans les années 1950–1956. L'histoire de l'Association socioculturelle des Juifs de Pologne], Gdańsk 2006.

ferma de plus en plus à toute tentative de départ. De nouvelles règles concernant la délivrance de passeports furent édictées dès 1946; les autorisations relevaient à présent exclusivement du Ministère de l'Intérieur, au sein d'un département VII, rebaptisé à la fin de l'année 1948 département des passeports et des visas.²⁰

L'année 1949 est considérée comme la date marquant cette fermeture qui allait de pair avec la progressive soviétisation du pays. Pourtant, en ce qui concerne l'émigration, la petite minorité juive fit exception à cette règle. Seule la minorité allemande eut un «privilège» semblable puisque 76 000 personnes, essentiellement des inactifs âgés ou malades, purent rejoindre leurs familles en RDA. Au même moment, pour d'autres raisons, ce ne furent pas moins de 29 000 Juifs polonais qui quittèrent le pays. ²¹ Comment expliquer ce phénomène?

La naissance de l'Etat d'Israël en mai 1948 est un élément qui changea la donne - et avec elle le revirement de l'attitude de l'URSS à l'égard du nouvel Etat juif, qu'elle avait contribué à faire naître pour presque immédiatement l'abandonner. Une campagne antisioniste et «anti-cosmopolite» est lancée au niveau international, entre la fin de l'année 1948 et 1953. Elle visait en premier lieu les Juifs soviétiques. On peut rappeler ici l'assassinat des membres éminents du Comité juif antifasciste, arrêtés en novembre 1948, jusqu'au fameux «complot des blouses blanches» en janvier 1953, où des médecins réputés furent accusés d'avoir voulu empoisonner Staline.²²

En Pologne, les échos de la campagne anti-cosmopolite menée en URSS furent faibles.²³ En effet, il était difficile d'adapter ce concept à l'heure où l'on menait campagne contre les «déviationnistes nationalistes» à l'image de Gomułka. L'accusation fut alors transformée en lutte contre le «nationalisme juif» et lancée avant tout contre les anciens membres des organisations sionistes. Au même moment, dans le cadre de l'installation du modèle stalinien de gouvernance, toutes les institutions juives non directement soumises au Parti furent dissoutes ou nationalisées pour être mieux contrôlées. Ce changement de politique se traduisit par une surveillance accrue de tous les milieux juifs, même ceux parmi les plus fidèles au Parti, et par quelques arrestations. Cependant, contrairement à ce qui se passait alors en Hongrie ou en Tchécoslovaquie, aucun procès-purge politique public n'eut lieu en Pologne impliquant de près ou de loin l'accusation de «sionisme» et

²⁰ Krzysztof Szwargrzyk (dir.), Aparat bezpieczeństwa w Polsce. Kadra kierownicza 1944–1956 [L'appareil de sécurité en Pologne. Les cadres dirigeants, 1944–1956], vol. 1, Varsovie 2005, p. 42.

²¹ Stola, Kraj bez wyjścia? Migracje z Polski 1949–1989, op. cit., p. 473.

²² Sur ces questions, voir Laurent Rucker, Staline, Israël et les Juifs, Paris 2001.

²³ Pour un développement plus conséquent des répercussions polonaises de la campagne anti-cosmopolite menée en URSS, voir Audrey Kichelewski, Imagining 'the Jews' in Stalinist Poland: Nationalists or Cosmopolites?, in: European Review of History – Revue européenne d'histoire 17/3 (2010), pp. 505–522.

visant donc à discréditer publiquement les communistes d'origine juive. Il ne fut question durant les années 1949–1951 que de «purges» discrètes dans les institutions clefs de l'Etat telles que l'armée ou le Ministère des Affaires étrangères. Dans cette dernière institution, entre novembre 1949 et août 1951, 532 personnes sur 2870 furent renvoyées – sans que l'on puisse à coup sûr dire qu'elles le furent sur le critère de l'appartenance à la minorité juive ...²⁴

Surtout, la Pologne ouvrit ses portes à l'émigration juive vers le jeune Etat d'Israël. Entre septembre 1949 et décembre 1950, plus de 28 000 Juifs purent quitter le pays, à condition de renoncer à leur citoyenneté polonaise.²⁵ Pourquoi cette attitude dans un pays pourtant fermé à toute émigration au nom du bien-fondé de vivre dans le meilleur régime, ce dont se faisaient l'avocat les institutions juives au premier chef? Officiellement, et dans la propagande à destination de l'Ouest, la Pologne passait ainsi pour un pays libre où les Juifs pouvaient choisir leur lieu de résidence.²⁶ En réalité, il s'agissait de se débarrasser d'une minorité encombrante et de «purger» ainsi les instances les plus hautes de l'Etat. On pouvait par ailleurs satisfaire, d'une part, les communistes juifs qui pensaient naïvement qu'en laissant partir ceux qui n'étaient pas de leurs convictions politiques, ils seraient enfin considérés comme légitimes, fidèles et laissés tranquilles à leurs postes; d'autre part, on donnait satisfaction aux diplomates israéliens, qui avaient œuvré intensément pour obtenir ce compromis qui permettait d'augmenter l'émigration juive vers le jeune Etat d'Israël. Enfin, cet accord permettait de conserver le précieux traité commercial entre Israël et la Pologne, offrant à cette dernière un débouché pour ses produits. Ainsi, les relations diplomatiques polono-israéliennes ne furent pas rompues, contrairement à l'URSS qui les interrompit en février 1953.

Finalement, ce furent près de 30000 Juifs qui quittèrent le pays, dans des conditions d'exil qui devaient préfigurer celles des vagues successives – comme le renoncement obligatoire à la citoyenneté polonaise et une limitation des biens pouvant être emportés, réduits à un tiers du total des biens de première nécessité, à l'exclusion des meubles et de l'argent.²⁷ Il y eut cependant beaucoup de refus

AAN, Archives du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), KC PZPR, 237-XXII, vol. 41, Note sur le travail mené sur les cadres du MAE, 30 août 1951, pp. 7–28. Voir également Zbigniew Giżynski, Czystki polityczne w Ministerstwie Spraw Zagranychnych w latach 1947–1956 [Les purges politiques dans le Ministère des Affaires étrangères, 1947–1956], in: Czasy Nowożytne 6 (1999), p. 34.

D'après Albert Stankowski, Nowe spojrzenie na statystyki dotyczące emigracji Żydów z Polski po 1944 roku [Nouveaux regards sur les statistiques concernant l'émigration des Juifs de Pologne après 1944], in: Grzegorz Berendt, August Grabski, Albert Stankowski, Studia z historii Żydów w Polsce po 1945 roku [Études sur l'histoire des Juifs de Pologne après 1945], p. 117.

²⁶ Ibid., p. 115.

²⁷ Bożena Szaynok, Z historią i Moskwą w tle. Polska a Izrael 1944–1968 [L'histoire et Moscou en arrière-plan. La Pologne et Israël], Varsovie 2007, pp. 187–188.

parmi les demandes de visas de sortie, surtout une fois la période de l'accord expirée. Ces refus concernaient essentiellement les personnes dont les professions étaient jugées stratégiques pour l'économie du pays – ingénieurs, électriciens, médecins, métallurgistes ou encore scientifiques. On estime qu'au moins 45 000 Juifs avaient alors fait la demande, soit 40 % d'une population alors évaluée à un peu plus de 100 000 personnes. Peut-on considérer ce chiffre comme l'expression d'un sionisme renouvelé au lendemain de la création de l'Etat d'Israël? Sans doute, mais à la marge seulement. Il s'agissait bien davantage de profiter d'une opportunité de quitter le pays pour ceux qui avaient manqué l'occasion ou n'avaient pu le faire en 1945–1947. Plus vraisemblablement, cette vague de départs concernait tous les déçus du nouveau régime: nationalisations, pressions politiques, endoctrinement. Comme le notait d'ailleurs un rapport de la représentation diplomatique israélienne en Pologne, «certains cercles, qui auparavant ne pensaient pas à l'alya, commencent sérieusement à se demander avec qui ils vont rester et entre quelles mains s'ils ne partent pas d'ici».²⁸

L'émigration comme simple opportunité était d'autant plus perceptible qu'au même moment, les non-juifs ne pouvaient partir, ce qui n'allait pas sans susciter des jalousies teintées d'antisémitisme sur le supposé «privilège juif» et le mythe du judéocommunisme réactivé dans de nombreux commentaires relevés alors par la police politique auprès de citoyens polonais: «Le vrai Polonais n'a pas cette chance de partir à l'étranger et d'emmener avec lui tant de bagages mais pourquoi s'étonner car aujourd'hui le Juif gouverne la Pologne et c'est le Juif qui juge, et les Juifs peuvent faire ce qui leur plaît.»²⁹

Il y eut même des mariages mixtes «blancs» conclus uniquement dans l'optique de pouvoir émigrer. C'est en arguant de ce supposé «privilège juif» que les autorités mirent fin à l'accord après 1950. On pourrait presque dire qu'il était temps pour elles, car le nombre de demandes ne cessait d'augmenter. Emigrer était donc perçu comme l'action de la dernière chance pour la plupart des Juifs qui déposaient un dossier.

Tous ces éléments tendent donc à rapprocher cette vague migratoire d'une forme d'exil. Certes, le plus souvent encore pour cette vague, les départs sont en partie volontaires, mais le contexte politique général, la vie dans une crainte permanente pour sa sécurité matérielle et même physique ainsi que la possibilité de partir sont des facteurs décisifs dans le choix du départ. A cela s'ajoutait un sentiment de nostalgie profonde teintée d'amertume pour le pays qu'ils laissaient der-

²⁸ Cité dans Szymon Rudnicki, Marcos Silber (dir.), Stosunki polsko-izraelskie (1945–1967). Wybór dokumentów [Les relations polono-israéliennes. Choix de documents], Varsovie 2009, document 123.

²⁹ Commentaire anonyme trouvé dans le rapport policier mensuel de situation à Wrocław pour mars 1950, cité in : Bożena Szaynok, Ludność żydowska na Dolnym Śląsku 1945–1950 [La population juive en Basse-Silésie], Wrocław 2000, pp. 179–181.

rière eux sans possibilité de retour. On peut noter que c'est avec cette génération de migrants, dont la destination est principalement l'Etat d'Israël, que la langue polonaise connaît un renouveau dans ce nouvel Etat, avec notamment la création en 1952 du périodique *Nowiny izraelskie*, qui donne des informations non seulement sur la vie nationale, mais également sur la Pologne, dans la langue des émigrés, qui n'est alors plus le yiddish, mais le polonais. Ces nouveaux émigrés semblaient donc davantage rester en contact avec la Pologne. Certains d'entre eux demeurèrent même attachés au régime politique qu'ils venaient de quitter, en rejoignant les rangs du Parti communiste israélien.³⁰ Du reste, l'activité de la représentation diplomatique polonaise en Israël ne faiblit pas durant ces années-là. Le consul polonais de l'époque, Marek Thee, se montrait convaincu de la proximité naturelle entre les deux pays: «Dans aucun autre pays, il n'existe un aussi fort pourcentage de population liée à la culture polonaise et autant d'appétence pour une certaine continuité malgré les efforts contraires pour ériger un rideau de fer entre Israël et les pays socialistes.»³¹

Thee avait également le souci d'opérer une distinction entre les dirigeants israéliens, marionnettes américaines, et le peuple, plus enclin à soutenir les démocraties populaires – et en particulier «l'émigration progressiste de Pologne», considérée comme le fer de lance des efforts de propagande à mener pour diffuser auprès de la population israélienne l'expérience du socialisme. Ainsi, si les émigrés juifs des années 1949–1951 avaient été, comme leurs prédécesseurs, largement poussés au départ par les conditions politiques régnant dans leur pays, leur rapport à la Pologne s'était déjà complexifié du simple fait qu'ils avaient fait l'expérience de vivre dans un pays au visage radicalement nouveau. Quelles que soient leurs motivations de départ, ils montraient en tout cas davantage d'intérêt pour le pays qu'ils venaient de quitter.

1956: «l'alya Gomulka»

Lorsque les portes de l'émigration se refermèrent sur les Juifs de Pologne en 1951, on comptait encore environ 2000 demandes d'autorisation de départ par an, et ce jusqu'en 1954. Ces demandes avaient principalement pour objet la volonté des individus de rejoindre leurs familles déjà parties en Israël. Durant ces trois années, ces demandes furent massivement rejetées. Un frémissement se fit sentir toutefois avec le Dégel, perceptible en Pologne dès 1955. Cela faisait suite aux rumeurs selon lesquelles l'URSS, la Hongrie et la Bulgarie avaient commencé à libéraliser

³⁰ Szaynok, Z historią i Moskwą w tle, op. cit., pp. 187–188.

³¹ Ibid., p. 256.

leur politique d'émigration vis-à-vis des Juifs. Et de fait, en 1955, sur les 2500 demandes, 250 reçurent un avis positif, soit dix fois plus que l'année précédente. Il s'agissait là d'un signe évident de changement, même s'il s'agissait toujours principalement de regroupement familial, du reste non exclusivement réservé à la minorité juive puisque les populations germanophones purent également en bénéficier. Ensuite, pour l'année 1956 et l'année 1957, le nombre de demandes explosa pour dépasser 30000. Aux demandes émanant des Juifs de Pologne s'ajoutèrent celles de l'immense majorité des quelque 18000 Juifs polonais revenus d'URSS depuis 1955, en même temps que leurs 250000 concitoyens libérés des goulags ou simplement enfin autorisés à quitter le pays.

La différence par rapport à la période précédente était non seulement l'explosion du nombre de demandes de départ, mais surtout le fait que celles-ci seraient pour la première fois satisfaites. En effet, c'est au total plus de 50 000 Juifs – dont 14 000 rapatriés – qui quittèrent la Pologne pour Israël jusqu'en 1960. La minorité juive se trouva donc réduite de plus de 40 % en l'espace de quelques années seulement. Quelles étaient les raisons de ce nouvel exode?

Les raisons du départ sont semblables à celles observées pour les périodes antérieures. Ce qui prima avant toute chose, c'était l'opportunité du départ après des années de fermeture du pays. Mais il faut ajouter le contexte particulier du Dégel en Pologne. En effet, la libéralisation du régime laissait s'exprimer au sein du Parti la «question juive» comme une arme de lutte entre deux factions rivales qui l'instrumentalisaient. Les Natoliniens - du nom du quartier de Varsovie où leurs membres se réunissaient – se présentaient comme des patriotes qui rejetaient la faute du stalinisme sur les communistes d'origine juive, qu'ils considéraient comme étant beaucoup plus présents au sein de la faction adverse, celle de Puławska. Les membres de cette dernière se présentaient plutôt comme des libéraux, même s'ils étaient nombreux en fait à avoir été des staliniens ayant simplement retourné leur veste à temps. Les émeutes ouvrières qui éclatent à Poznań à la fin du mois de juin 1956 et leur répression sanglante, orchestrée par le premier ministre Józef Cyrankiewicz et qui fit plusieurs dizaines de morts, cristallisent ces oppositions. La crise entre les deux factions se dénoua à l'automne 1956, lors d'une réunion plénière du Comité central du Parti qui désigna Władysław Gomułka à la tête du Parti et donc de l'Etat, contre toute attente et en dépit des pressions des Soviétiques, inquiets de voir un partisan d'une «voie polonaise vers le socialisme» l'emporter.³² Le contexte politique est également marqué par les événements de Budapest de l'automne, où la révolte des étudiants et opposants avait conduit à la

³² Sur l'Octobre polonais, voir Paweł Machcewicz, Rebellious satellite: Pologne, 1956, traduit par Maya Latynski, Washington/Stanford 2009.

chute du gouvernement, suivie d'une féroce répression sous la houlette des chars soviétiques. Accusés tantôt d'être les suppôts du stalinisme à abattre, tantôt d'être les fomenteurs de la révolte, les Juifs hongrois eurent à subir une vague importante d'antisémitisme, particulièrement dans les petites villes du pays.³³

Toutefois, on ne saurait réduire la place que prit la «question juive» au sein des élites communistes polonaises en 1956 à un élément de lutte interne pour une meilleure place au sein de la hiérarchie du pouvoir. En effet, dans ce contexte où cette «question» refaisait surface, la situation de la minorité juive changea de façon concrète. Conséquence de la victoire des Puławiens ou plus vraisemblablement de la libéralisation momentanée du régime, les organisations juives virent leur liberté de manœuvre augmenter. Les critiques étaient possibles, les publications moins étroitement corsetées et surtout, l'aide internationale, notamment à travers l'organisation caritative américaine du Joint, fut de nouveau autorisée à les soutenir.

Cependant, la relative liberté recouvrée se traduisit également par un net regain des actes antisémites³⁴, certes moins mortifères que ceux de l'immédiat aprèsguerre³⁵ mais suffisamment traumatisants pour précipiter la décision de partir. Audelà des propos antisémites dénonçant la prétendue surreprésentation des Juifs dans la vie politique et économique du pays («Cela suffit! Votre règne doit prendre fin!», «C'est bien que Berman ait été renvoyé: un Juif de moins au Comité central et au gouvernement»³⁶), les actes de discrimination se multipliaient au quotidien. A Łódź, le directeur d'une usine de production chimique fut renvoyé. De semblables événements se produisirent dans d'autres usines et coopératives de la ville. A Łódź toujours, dans la nuit du 14 au 15 mai 1956, la synagogue fut vandalisée et pillée tandis qu'à Wrocław, le comité juif local fut vandalisé à dix reprises à l'automne 1956. Il y eut enfin de nombreux cas d'agression physique et au moins deux meurtres avérés - tous ou presque commis en Basse-Silésie. La première victime fut un employé de coopérative, Chaim Nutkiewicz, dont le corps fut retrouvé dans une rue de Wrocław et qui aurait été tué «en représailles contre les Juifs». Le corps d'une seconde victime, un coiffeur juif, fut retrouvé près de la gare de Wrocław.

D'après Peter Hidas, Canada and the Hungarian Jewish Refugees 1956–1957, in: East European Jewish Affairs 37/1 (2007), pp. 75–89.

Ces actes ont été répertoriés et étudiés par Dariusz Jarosz, Problem antysemityzmu w Polsce w latach 1949-1956 w świetle akt niektórych centralnych instytucji państwowych i partyjnych: [Le problème de l'antisémitisme en Pologne dans les années 1949–1956, à la lumière de quelques sources du Parti et des institutions centrales], in: BŻIH 182 (1997), pp. 47–57 et par Paweł Machcewicz, Antisemitism in Poland in 1956, in: Polin 9 (1994), pp. 170–183.

³⁵ Ces incidents ne furent, à deux exceptions près, pas mortels, à comparer avec les 400 à 700 morts de la période comprise entre 1944 et 1947.

³⁶ AÁN, KC PZPR, 237-VII, t. 3835, p. 77: Information n° 35/3309, Département des Organisations du Comité central du POUP, 18 mai 1956.

Ses agresseurs l'avaient semble-t-il battu à mort, aux cris de «Où sont les Juifs? Frappez-les! Tuez-les!»³⁷

Ces actes furent très largement condamnés dans les médias,³⁸ largement acquis aux Puławiens. S'il est vrai que ces échos bienveillants de la presse avaient leur part de spontanéité, le calcul politique n'en était pas exempt, au moment où se jouait la place de Premier secrétaire du Parti. Toutefois, devant la montée des tensions et l'accélération de l'émigration juive, le Comité central publia, en avril 1957, une circulaire condamnant l'antisémitisme. Elle était adressée à tous les comités locaux du Parti, signe d'une préoccupation réelle – bien que tardive et calculée – de la part des autorités devant des excès antijuifs s'exprimant aussi bien au sein de la société que dans les réunions des militants du Parti.

On peut donc expliquer les motivations du départ de tant de Juifs également par le climat d'antisémitisme qui toucha particulièrement les enfants dans les écoles. En effet, avec le rétablissement en décembre 1956 de l'enseignement de la religion, les enfants juifs qui ne suivaient pas ces cours étaient régulièrement stigmatisés, non seulement par leurs camarades de classe, mais souvent même par leurs professeurs.³⁹

Enfin, cette vague d'émigration est à relier aux purges discrètes qui, sous prétexte de «nationalisation des cadres» visant à éliminer les staliniens, affectèrent plus particulièrement ceux d'origine juive, relégués à des postes moins exposés politiquement, mais aussi parfois purement et simplement renvoyés. Ces derniers ne voyaient alors leur salut que dans l'émigration. Il est difficile d'estimer le nombre de Juifs chassés de leurs emplois et plus encore d'établir combien d'entre eux le furent sur la base de leur origine plutôt que dans le cadre plus général des restructurations de l'emploi public en Pologne. L'examen des questionnaires remplis auprès de l'administration polonaise par les candidats d'origine juive à l'émigration durant la période 1956–1959 confirme que les renvois de Juifs concernèrent surtout des personnes âgées, peu qualifiées ou employées à des postes peu exposés, mais souvent destituées sous la pression du personnel local. S'agissant des cadres de la *nomenklatura*, on peut voir un début de recomposition interne en son sein, se traduisant notamment par un transfert non négligeable des élites d'origine juive

³⁷ Cité dans Berendt, Życie żydowskie w Polsce w latach, op. cit., pp. 310–311.

³⁸ L'une des prises de position les plus fameuses est l'article de Leszek Kołakowski, Antysemici – pięć tez nienowych i przestroga [Les antisémites, cinq thèses anciennes et un avertissement], in: Po Prostu [Tout simplement], 27 mai 1956.

³⁹ Plusieurs exemples sont évoqués dans les archives du Parti, AAN, KC PZPR, 237-VII, t. 18, pp. 184–186.

vers des secteurs moins exposés à la «régulation nationale des cadres» poststalinienne: les médias, la culture ou le commerce extérieur.⁴⁰

Dans ce contexte, on peut se demander pourquoi les autorités polonaises ont fait preuve de libéralisation à l'égard de l'émigration juive. A ce jour, aucune preuve d'un accord secret avec Israël n'a été découverte, contrairement au cas roumain contemporain.⁴¹ On peut y voir un mouvement plus général d'ouverture des frontières: rappelons que, dans le même mouvement, ce sont près de 275 000 personnes qui quittent la Pologne pour les deux Allemagnes. En outre, pendant un temps assez bref, quelques privilégiés eurent même la possibilité de conserver leur passeport polonais – et donc de revenir –, ce qui n'avait pas été le cas des exilés des périodes précédentes. Il y eut d'ailleurs quelques exemples de retours – jusqu'à 1200 demandes de rapatriement en Pologne dans la seconde moitié de 1957 concernant souvent les conjoints non-juifs des couples mixtes. Toutefois, la majorité des émigrants devaient renoncer à cette perspective. Emigrer restait un acte sans retour possible, et toujours profondément humiliant: l'abandon obligatoire de son travail une fois le passeport obtenu, des mois d'attente sans ressources, la limitation des biens et des devises qu'on pouvait emporter, les commentaires désobligeants des voisins au moment du départ, ainsi qu'un contrôle très strict durant tout le voyage, cela afin d'éviter que les migrants finissent par se rendre ailleurs qu'en Israël, seul pays pour lequel ils avaient un visa de sortie du territoire.

Les motivations pour quitter la Pologne telles que présentées par les migrants nous permettent-elles de parler d'exil? Les questionnaires remplis au Ministère des Affaires étrangères polonais par les candidats au départ indiquent les raisons avancées. Parmi les réponses les plus fréquemment fournies, on trouve les rumeurs sur la «régulation nationale des cadres», la crainte de perdre son emploi et la peur de ne pas en retrouver un autre, ainsi que les conséquences des événements antisémites, en particulier les attaques contre les enfants. A ces réponses «classiques», il faut ajouter d'autres éléments. Tout d'abord, une partie importante des personnes demandant à partir avaient déjà pris leur décision plus tôt, mais s'étaient alors vu refuser l'autorisation d'émigrer, au début des années 1950. On estime que 20 % des Juifs de Pologne avaient déjà demandé à partir en 1951. 43

⁴⁰ Etude menée d'après les données du Ministère de la Sécurité intérieure: Institut de la Mémoire nationale (IPN), Ministère de l'Intérieur (BU MSW): II 826, dossier: «Emigration en Israël, 1956–1957», 12 p. et IPN BU MSW II 10884, dossier «Population juive en Pologne 1946–1964» préparé le 8 avril 1966 par l'inspection générale du MSW, en particulier l'annexe, pp. 9–36 où figurent 191 noms d'émigrants et des données précises pour 42 d'entre eux.

Bernard Wasserstein, Les Juifs d'Europe depuis 1945. Une diaspora en voie de disparition, traduit de l'anglais par Jaqueline Carnaud, Paris 2000 [1996].

⁴² IPN BU MSW: II 826, Emigration en Israël, 1956–1957.

⁴³ Grzegorz Berendt, Wpływ liberalizacji politycznej roku 1956 na sytuację Żydów [L'influence de la libération politique de 1956], in: Feliks Tych, Monika Adamczyk-Garbowska (dir.), Następstwa

Les considérations économiques n'étaient évidemment pas absentes des motivations pour partir. Cette population, encore surreprésentée dans le secteur public, avait été très affectée par les réductions du quart des effectifs dans l'administration et du tiers dans le corps des officiers de l'armée. Ajouté au fait que le climat ambiant risquait effectivement de rendre difficile l'obtention d'un nouvel emploi, un certain nombre choisit de partir. Si l'on observe la structure professionnelle des émigrés, on constate que 45 % d'entre eux étaient des actifs. Parmi ces derniers, les cols blancs et l'intelligentsia représentent 30 %. Au sein de cette catégorie, il est avéré que d'anciens fonctionnaires très impliqués dans le système de répression stalinien profitèrent de cette possibilité pour fuir une très probable arrestation en Pologne dans le cadre de la déstalinisation. A la marge, on retrouve le même mécanisme pour un certain nombre d'anciens détenus à cause de trafics divers et de marché noir, qui en Israël se firent passer pour des victimes de l'antisémitisme d'Etat. Mais proportionnellement, les plus touchés par l'émigration furent les plus modestes, qui n'étaient pas dans l'intelligentsia: employés d'usines (40 %), artisans (15 %) et ouvriers dans les usines nationales (10 %).44

Ce sont également ces couches sociales plus modestes qui étaient les plus liées aux instances communautaires juives et dont le ressenti identitaire était le plus fort. Ce sont elles qui furent les plus affectées, professionnellement et émotionnellement, par les événements de 1956 et leurs répercussions antisémites. Ce sont elles qui craignaient pour leurs enfants, qu'elles envoyaient dans les écoles où le yiddish était enseigné. On estime que 90 % des enfants de ces écoles quittèrent alors le pays. Leurs parents ne voyaient plus d'avenir pour eux en Pologne, craignant non seulement pour leur sécurité, mais aussi de ne plus pouvoir cultiver librement leur identité juive. C'est ainsi que certains expliquèrent *a posteriori* leurs motivations pour partir:

Notre arrivée en Israël [...] ne fut pas dictée par des considérations économiques ni même exclusivement par le climat antisémite mais était une tentative de forger notre propre clef pour une porte que la seule lutte pour le socialisme n'avait pas réussi à ouvrir aux Juifs, une porte menant vers une vie entière et digne. L'expérience a en effet montré que l'on ne pouvait mener une telle vie ni forcer les autres à nous accepter ni même mettre en valeur notre propre identité nationale.⁴⁵

zagłady Żydów. Polska 1944–2010 [Les suites de l'extermination de Juifs. Pologne 1944–2010], Lublin 2011, p. 382.

⁴⁴ Andrzej Rykała, Przemiany sytuacji społeczno-politycznej mniejszości żydowskiej w Polsce po drugiej wojnie światowej [Les changements de la situation sociopolitique de la minorité juive en Pologne après la Seconde Guerre mondiale], Łódź 2007, p. 302.

⁴⁵ Journal Od Nowa [A nouveau], publié en Israël par des émigrés de Pologne, n° 17, 5 mai 1959.

Si ce discours comporte certainement un peu de reconstruction, il n'en demeure pas moins que pour une part non négligeable de la minorité juive ayant choisi massivement de partir, la question identitaire joua un rôle important. Cela était d'autant plus vrai que cette société était d'abord une société de rescapés de la guerre et portait en elle des traumatismes insurmontables, favorisant l'hypersensibilité et le sentiment omniprésent d'être menacé et de devoir vivre sur le qui-vive. Dès lors, toute menace de l'ordre social pouvait être très violemment ressentie; or, cet ordre social fut ébranlé par l'irruption de manifestations de rues, d'agressions verbales ou physiques, qui plus est largement demeurées impunies dans les premiers temps.

Enfin, on ne doit pas oublier que c'est avant tout parce qu'ils en eurent la possibilité légale que les Juifs de Pologne partirent en masse pour fuir un pays communiste. Rappelons en outre que dans les pays voisins, l'exode des minorités juives fut également important en 1956: outre la Roumanie déjà évoquée, environ 20 000 Juifs hongrois quittèrent le pays après la répression sanglante de l'Insurrection de Budapest à l'automne 1956.

Des études menées sur ces migrants en Israël ont montré leur attachement fort à la Pologne quittée en 1956. Ils vinrent considérablement renforcer des éléments de culture polonaise dans ce pays. En matière de presse, on note la création en 1958 d'un nouveau quotidien en polonais, *Kurier Powszechny*, qui prend le relais de *Nowiny izraelskie*, paraissant en alternance un jour sur deux avec un autre périodique *Nowiny poranne*. La fusion de ces journaux donnera à la fin 1958 le quotidien *Nowiny Kurier*, qui a cessé de paraître en 2009 seulement. En parallèle, se développent des journaux illustrés sortant toutes les deux semaines: *Echo Tygodnia* et *Przegląd*, ainsi que de nouveaux hebdomadaires: *Od Nowa* et *Po prostu w Izraelu*. Par ailleurs, ce ne sont pas moins de trois librairies polonaises qui ouvrent à Tel-Aviv – ainsi qu'un café-pâtisserie, Lodzianka (de Łódź).⁴⁷ Les écrivains notamment cultivaient une nostalgie pour la patrie perdue, mais surtout déploraient un «lien rompu»⁴⁸ irrémédiablement avec le pays auquel ils étaient si attachés. Le motif du retour impossible s'ancre donc pour l'essentiel avec cette vague de migrants – alors même qu'il avait été possible à certains, pour un temps, de rentrer ...

⁴⁶ Voir sur cette question Barbara Engelking, Holocaust and Memory. The Experience of the Holocaust and Its Consequences: An Investigation Based on Personal Narratives, édité par Gunnar S. Paulsson, traduit du polonais par Emma Harris, Leicester 2001.

⁴⁷ Ewa Węgrzyn, L'émigration des Juifs de Pologne en Israël dans les années 1956–1959, in: Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem 22 (2011): http://bcrfj.revues.org/6531 (16.09.2015).

⁴⁸ Sur cette notion, voir en particulier l'article d'Elvira U. Grözinger, Pęknieta Struna [Le lien rompu], in: Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem 22 (2011): http://bcrfj.revues.org/6470 (17.09.2015).

1968: les derniers des Mohicans? Les exils des marranes⁴⁹ juifs

Le dernier mouvement des départs est le moins nombreux en chiffres, mais celui qui a laissé le plus de traces par son caractère traumatique. Il s'agit de l'émigration de plus de 13 000 Juifs polonais au lendemain de la campagne «antisioniste» suscitée par les autorités polonaises au printemps 1968. A la fin des années 1960, les Juifs de Pologne comptaient tout au plus quelque 30 000 personnes, pleinement assimilées culturellement, linguistiquement et professionnellement. L'attaque menée contre ces derniers fut un véritable électrochoc – même si en réalité, le climat avait changé depuis déjà plusieurs années et qu'il ne manquait plus qu'une étincelle pour déclencher des mécanismes solidement mis en place. ⁵⁰

La campagne se déroula en deux temps. D'abord, à la suite de la guerre des Six Jours en juin 1967, la Pologne suivit l'URSS qui condamnait «l'agression sioniste». Le gouvernement enjoignit ses Juifs à faire de même, exigeant ainsi leur loyauté au moment où les dissidents chuchotaient dans les rues de Varsovie: «Nos Juifs ont battu leurs Arabes.» En sous-main, l'épuration de l'armée commençait et Mieczysław Moczar, de la faction nationaliste du Parti, ancien combattant devenu puissant ministre des Affaires intérieures, se préparait à l'identification de tous les «traîtres» juifs. Le prétexte à la répression survint quelques mois plus tard, au printemps, lorsque la presse, la radio et la télévision inaugurèrent une véritable campagne antisioniste, quelques jours à peine après le début de manifestations estudiantines réclamant davantage de liberté. Ainsi accusa-t-on des étudiants juifs et autres privilégiés de la *nomenklatura* d'être les fauteurs de troubles pour discréditer le mouvement, sous couvert d'un supposé «sionisme», autrement dit, d'être des ennemis du pays.

C'est dans ce climat haineux que le premier réflexe de la minorité juive, dont les membres les plus assimilés se voyaient pour la première fois aussi ouvertement pointés du doigt, fut d'émigrer. C'est le cas en particulier de ceux qui, nombreux, avaient perdu leur travail et tous les avantages qui lui étaient liés suite à cette campagne de

⁴⁹ Le qualificatif de «marrane» fut assez justement choisi en 1966 par un envoyé de l'American Jewish Joint Distribution Committee (AJJDC), organisation caritative juive américaine active en Pologne dans les années 1940 puis 1960 en Pologne, pour décrire des personnes aucunement affiliées au milieu communautaire, mais qui entretenaient toutefois, par la force des choses le plus souvent, une certaine singularité et sociabilité. Dans le rapport qu'il écrivit alors, il estimait que ces «marranes» étaient aussi, sinon plus, nombreux que les Juifs «visibles». Source: Archives de l'AJJDC (Jérusalem), Geneva I, 76A2, N°15 Meeting on Poland, September 1966, p. 4. Ce rapport évaluait à 50 000 le nombre de Juifs polonais, en incluant au moins 20 000 «marranes», autrement dit, des Juifs camouflant leur identité.

⁵⁰ Sur cette campagne antisémite, voir le numéro 21 (en anglais) de la revue *Polin*, notamment l'article de Jerzy Eisler, 1968: Jews, Antisemitism, Emigration, in: Polin: Studies in Polish Jewry 21 (2009). Voir également la thèse de doctorat d'Anat Plocker, Zionists to Dayan: The anti-Zionist campaign in Poland, 1967–1968, Stanford University 2009.

haine. Et comme précédemment, la peur s'ajouta à la peur et l'effet boule de neige de l'émigration, la crainte de se retrouver seul, celle de ne plus pouvoir partir ...

Contrairement à ce qui se passait dans les pays voisins, les autorités polonaises autorisèrent à nouveau les Juifs à émigrer, mais seulement après les avoir déchus de leur citoyenneté. Plus de 13 000 personnes d'origine juive quittèrent le pays de 1968 à 1971, privant ainsi la Pologne non seulement de l'une de ses minorités, mais également d'une part importante de ses élites intellectuelles: quelques centaines de professeurs (dont 59 travaillant à l'Université de Varsovie), environ 200 employés du monde de la presse et de l'édition, 91 artistes, 26 réalisateurs de films et plus de 300 médecins.⁵¹ A la différence des vagues précédentes, seule une minorité de ces exilés (28 %) choisit Israël comme destination finale.

Cette campagne était en outre unique parmi les pays socialistes – où ne se produisit pas un tel mélange des genres, entre antisionisme et arguments antisémites traditionnels. Même en URSS, la discrimination à l'encontre des citoyens juifs au prétexte de l'antisionisme ne se manifesta que plus tard, à partir de 1969. La particularité polonaise était d'avoir su fabriquer des Juifs, combinant anciens et nouveaux préjugés, pour mieux pouvoir les expulser. Et de fait, des sondages menés en Suède auprès de ces émigrés – la Scandinavie était une destination majoritairement prisée par ceux partis en 1969 – montrent que si, avant la campagne antisioniste, 60 % d'entre eux se sentaient polonais, ils n'étaient plus que 42 % après.⁵²

Etait-ce la fin des Juifs de Pologne? Laissons à Szymon Fisz les derniers mots. Il a été arrêté par la police le 12 mars 1968 dans son bureau de l'Institut d'études nucléaires, à Wrocław. Il n'a pourtant même pas participé aux manifestations, trop occupé à aller chercher des fleurs pour son épouse qui venait de donner naissance à leur premier enfant. On l'envoya faire des exercices militaires à 600 km de chez lui; il y restera presque deux ans. A sa libération, il demande de pouvoir quitter le pays, essuie trois refus consécutifs. Avec son épouse et ses deux enfants, il fut l'une des derniers à partir en famille, le 27 décembre 1973, pour le Danemark, laissant derrière lui ses parents. Jusqu'à la dernière minute, on lui refusa de revenir en Pologne même pour venir enterrer son père en 1982. Il conclut ainsi son récit: «Nous partions vers l'inconnu. Mais nous savions que cela ne serait pas pire et que c'était la fin.» La journaliste lui demande alors: «La fin de la Pologne?» Réponse: «Non. On n'en finit jamais avec la Pologne.»⁵³

⁵¹ D'après «Informacja n°0225» du MSW-Bureau des passeports, sur l'émigration vers Israël au 31 août 1969. Publiée par Krzysztof Lesiakowski dans la revue *Dzieje Najnowsze* [Histoire contemporaine] 2 (1993), pp. 117–133.

⁵² Enquête menée par Julian Ilicki, Changing Identity among Younger Polish Jews in Sweden after 1968, in: Polin 4 (1990), pp. 269–280.

⁵³ Témoignage de Szymon Fisz, cité dans Teresa Torańska, Jesteśmy [Nous sommes là], Varsovie 2008, p. 143.

En effet, pour ces émigrés plus que pour tous les autres, le lien émotionnel avec la Pologne va être des plus forts. Certains le traduiront par une activité politique ou du moins une fréquentation active des réseaux de la dissidence en exil – Aleksander Smolar, Krzysztof Pomian ou Georges Mink en France, Zygmunt Bauman en Grande-Bretagne ou Bronisław Baczko en Suisse. D'autres envisageront le retour en Pologne dès la première opportunité, malgré l'amertume d'être interdits de séjour pendant plusieurs années, sinon des décennies. Les premières visites ont lieu dans les années 1980, et parfois une réinstallation est envisagée après 1989. Cette dernière génération de migrants est donc bien celle qui gagnerait le plus à être étudiée spécifiquement dans les catégories de l'exil et l'on ne peut que souhaiter qu'une telle étude soit prochainement menée.